



Enseignement de  
la culture générale

# Enseignement de la culture générale

## ECG – AFP et CFC pour adultes

**Formation modulaire selon l'article 32 de l'OFPr**

**CPNE** centre de formation  
professionnelle  
neuchâtelais

*Votre talent,  
notre engagement !*

## Sommaire

1. Objectif .....	3
2. Titre obtenu.....	3
3. Méthode pédagogique .....	3
4. Modules.....	3
5. Conditions .....	4
6. Durée et organisation.....	5

# 1. Objectif

Obtenir la note de culture générale nécessaire à tout AFP ou CFC (à l'exception des CFC d'employé-e de commerce et de gestionnaire du commerce de détail).

# 2. Titre obtenu

- Une attestation avec note est remise à la fin de chaque module
- Une attestation de culture générale est délivrée à la fin de la formation

# 3. Méthode pédagogique

La méthode pédagogique s'appuie sur les modules théoriques abordés ainsi que sur vos prérequis et votre expérience.

Afin de faire le lien entre votre pratique et la théorie, un travail personnel d'approfondissement (TPA) est demandé en fin de formation.

Le TPA est validé par une partie écrite et une partie orale.

# 4. Modules

## Niveau CFC

1. La sphère privée
2. L'entreprise et ses acteurs
3. La consommation
4. La politique et la justice
5. Travail personnel d'approfondissement (TPA)

## Niveau AFP

1. La sphère privée
2. L'entreprise et ses acteurs
3. Travail personnel d'approfondissement (TPA)

Durée de chaque module : 30 périodes

## 5. Conditions

### 5.1 Obtention d'une AFP ou d'un CFC

Le cours de culture générale doit être terminé et validé avec une indication de note afin que l'AFP ou le CFC visé soit considéré comme valable. Des modules de culture générale peuvent être considérés comme acquis en cas d'AFP ou de CFC obtenus précédemment. La décision est prise par le Service de la formation professionnelle du canton de domicile.

### 5.2 Admission en formation

Avoir obtenu l'autorisation cantonale d'admission à la procédure de qualification. Posséder de bonnes notions de français oral et écrit permettant de comprendre des consignes et de rédiger des textes (niveau A2 pour l'AFP et B1 pour le CFC, du cadre européen de référence pour les langues).

## 6. Durée et organisation

### Lieux des cours

#### Montagnes

Klaus 1	Jardinière 68
Le Locle	La Chaux-de-Fonds

#### Littoral et Val-de-Ruz

Maladière 84  
Neuchâtel

### Durée et organisation

La durée de l'enseignement de la culture générale se déroule sur une année scolaire

#### Montagnes :

Mercredi et jeudi 17h30-20h45

#### Littoral et Val-de-Ruz :

En soirée, lundi et mercredi 18h30-21h45

### Renseignements et inscriptions

CPNE - ECG  
Tél : 032 717 40 13

L'inscription a lieu en tout temps, sous réserve de places disponibles

Visitez notre site pour plus d'informations :

[Enseignement de la culture générale selon l'article 32 de l'OFPr - Centre de formation professionnelle neuchâtelois \(cpne.ch\)](https://cpne.ch)

---

---

**CPNE**

centre de formation  
professionnelle  
neuchâtelois

**Enseignement de  
la Culture Générale**

Rue de la Maladière 84  
2002 Neuchâtel